



Adhésion au CRB-Institut Tengu

20^e anniversaire



Cela fait déjà 20 ans que nous avons adhéré au CRB-Institut Tengu, sous la direction de M. Habersetzer. Je profite donc de cet anniversaire pour faire un bref récapitulatif du chemin parcouru et pour souligner les moments marquants de ces 20 ans.

En 1978, je fondais le Dojo Noritsudokan au Cégep de Shawinigan. Pendant plus de 20 ans, notre école fut associée à plusieurs organisations différentes : le style Kenkokan de M. Hisataka, le Kenyukai de M. Ishino, pour revenir au Kenkokan avec M. Donovan, l'école de karaté de Jacques Abel à Sainte-Thècle, avec qui Luc Lachance avait son Dojo, puis une brève incursion à la Fédération Québécoise de karaté avec M. Chan Chau Tran.

Toutes ces associations ont contribué à notre développement et nous ont apporté un vécu riche en expérience de toutes sortes. Cependant, le côté sportif et compétitif rattaché à celles-ci, ne correspondait plus à mes attentes. Je voulais aller vers autre chose, mais je ne savais pas exactement quoi, et où le trouver.

Au début des années 2000, je commençais à penser que ma carrière de karatéka tirait à sa fin et je songeais sérieusement à y mettre un terme. Cependant, dans mon for intérieur, j'avais toujours la conviction que le karaté avait plus à offrir que la dimension sportive.

J'avais tout de même investi 25 années de ma vie dans l'étude du karaté, et je ne pouvais me résigner à tout abandonner. C'est alors que je me suis souvenu avoir lu un livre de M. Habersetzer: << Le guide marabout du Karaté>> publié en 1969, je pris donc la décision de relire ce livre. Cette lecture me redonna une orientation et une motivation que je croyais avoir perdues. Les propos tenus dans ce livre m'amenaient directement vers ce que je recherchais: la formation d'un karatéka dans son intégralité. Probablement que lors de ma première lecture, je n'avais pas la maturité nécessaire pour évaluer à sa juste valeur la profondeur du message. De plus, Luc Lachance de Sainte-Thècle, m'apprenait qu'un de ses élèves s'était entraîné au Dojo de Nick Miller à Baie Comeau, un Dojo associé à l'organisation de M. Habersetzer en Europe. Je décidai donc de contacter M. Miller dans le but d'évaluer la possibilité de rejoindre le CRB.

Dans un premier temps nous avons eu la possibilité de rencontrer M. Miller à Trois-Rivières, puisqu'il y était de passage pour son travail. Luc Lachance, Jean Côté et moi-même allions donc le rencontrer afin d'établir un premier contact. Ce fut très prometteur, et déjà, nous sentions qu'il y avait une possibilité d'aller plus loin dans notre démarche. Nous avons donc convenu d'une visite à Baie-Comeau afin de participer à quelques entraînements directement à son Dojo.

C'est donc à l'hiver 2002, que Luc Lachance et moi rencontrions, Nick Miller, un élève direct de M. Habersetzer. Nous allons nous rappeler toute notre vie de notre premier entraînement avec lui, sûrement un des plus difficile que nous ayons vécu.

Au bord de la défaillance physique pendant deux heures, on s'est demandé si nous n'étions pas à l'émission ``Surprise sur prise`` de Marcel Béliveau, émission pendant laquelle les participants étaient piégés et mis dans des situations loufoques, et ce, avec l'aide d'un complice, qui dans les circonstances, devait sûrement être M. Miller.

Cette première rencontre nous laissa perplexes. D'un côté nous avons été impressionnés par le niveau technique de M. Miller, mais nous nous demandions si l'intensité des entraînements n'était pas exagérée. Heureusement, le lendemain, il nous invita à une séance privée avec un de ses élèves afin de nous expliquer l'essence de son travail ainsi que la philosophie du CRB.

Ce fut un moment décisif et déterminant. Nous venions de trouver exactement ce que nous cherchions. La suite des événements se déroula rapidement.

À l'automne 2002, débutait notre association avec le Centre de recherche Budo, sous la direction de M.Habersetzer, fondateur du style Tengu-ryu Karatedo.

Dans les années qui suivirent, plusieurs rencontres eurent lieu, réunissant les Dojos de M. Miller, Luc Lachance, Jean Côté ainsi que le mien. En alternance entre Baie-Comeau et Trois-Rivières, nous organisions deux à trois stages par année. Je dois noter ici que M. Miller avait un niveau technique et une pédagogie qui nous ont permis de progresser de façon significative

Notre première rencontre avec M.Habersetzer eu lieu lors d'un stage à Baie-Comeau à l'hiver 2004. Évidemment nous avons été conquis par le personnage, à la fois fiers et impressionnés de le rencontrer en personne.

Lors de ce stage, nous nous étions investis à fond et sûrement que le sérieux de notre implication et notre niveau technique ont fait en sorte que M. Habersetzer nous demanda à Luc Lachance et moi-même de valider notre niveau de 4^e Dan, pour l'année suivante, et ce, avec les exigences du CRB.

Pas besoin de vous dire que l'année précédente à ce passage de grade, Luc et moi n'avons pas chômé, nous avons beaucoup de pain sur la planche : Kata, Kumite-katas, renzoku waza et Ippon-kumite. Notre préparation pour ce passage de grade fut très consciencieuse, nous voulions nous assurer le moment venu, que tous les efforts avaient été faits pour assurer notre réussite

En mai 2005 un petit groupe incluant des élèves du Dojo de Nick Miller, Luc Lachance, Jean Côté et du mien, faisons le voyage en France à Strasbourg, pour un stage dirigé par M.Habersetzer, lors duquel, nous avons passé notre examen de 4^e Dan.

Avant de nous rendre à Strasbourg, Luc et moi sommes demeurés en Belgique avec Nick Miller pour quelques jours. Cet arrêt nous a permis d'avoir un entraînement en privé avec les deux élèves les plus hauts gradés de M. Habersetzer : Jacques Faieff et Alex Hauwaert. Lors de cette pratique, nous avons revu l'essentiel du contenu technique. Ce fut sûrement une façon de valider notre niveau avant notre examen final.

C'est donc le samedi 23 novembre que Luc Lachance et moi-même débutions notre test de 4^e dan après un stage de 6 heures.

Déjà passablement fatigués de notre journée, je me demandais si nous aurions toute l'énergie requise le moment ultime venu. Mais la nature humaine étant bien faite, et soutenu par une méga dose d'adrénaline, nous avons trouvé les ressources nécessaires nous permettant de passer à travers cette épreuve. C'est donc avec beaucoup de satisfaction et de fierté que nous revenions d'Europe avec notre 4^e Dan en poche.

Dans les années qui suivirent nous continuions nos stages avec les 4 Dojos du Québec avec Sensei Nick Miller comme chef de file.

En 2008, un événement imprévu arriva, en effet, M. Miller nous annonce qu'il quitte pour des raisons personnelles le CRB. Cette nouvelle nous attrista. Je n'ai pas à juger sa décision, il a fait ce qu'il croyait bon pour lui et je respecte ça. Je le remercie pour tout ce qu'il nous a donné et je lui en serai toujours reconnaissant. Nous étions maintenant trois Dojos du Québec qui continuaient l'aventure : celui de Luc Lachance, Jean Côté et le mien.

En 2011, Luc Lachance fut dans l'obligation de fermer son Dojo, car des problèmes sérieux de recrutement l'amènèrent à prendre cette décision. J'ai trouvé ce moment difficile. Luc et moi avons vécu des moments inoubliables au cours de toutes ces années, et je trouvais dommage d'en arriver à la fin de notre association. Maintenant, même si l'on ne se voit pas souvent, les liens que nous avons tissés font en sorte que le temps qui passe n'altère en rien la qualité de notre amitié. Par la suite, nous continuions malgré tout à poursuivre notre route avec le CRB, même s'il ne restait que le Dojo de Jean Côté et le mien.

En novembre 2010, M. Habersetzer m'invita à me présenter pour mon grade de 5^e Dan (Tashi-Ho), l'examen aura lieu en novembre 2013 et par la même occasion Pierre Juneau passait son 4^e Dan (Renshi). Je dois souligner ici que Pierre est le seul de mes élèves qui est toujours là depuis l'ouverture de mon Dojo en 1978, ce qui lui donnera à l'automne 2023, 45 années d'ancienneté, ce qui est digne de mention.

Pour mon examen de 5^e Dan, j'ai présenté un travail concernant trois modes d'intervention différents et ce, lorsque confronté à des situations similaires. Dans les faits, je comparais l'approche entre le karaté sportif, le karaté Tengu-Ryu et le travail policier.

Après 20 ans passé au sein du CRB, je suis très honoré de compter des étudiants qui sont présents depuis de nombreuses années et qui témoignent d'un engagement indéfectible. Une mention toute spéciale à mes trois Sempais, qui me soutiennent depuis de nombreuses années : Yvon Fiset 4^e Dan (en préparation pour un 5^e Dan), Pierre Juneau 4^e Dan et Frédéric Proulx 4^e Dan. Je dois aussi souligner la collaboration de Jean Côté et de ses élèves, qui participent depuis de nombreuses années, en collaboration avec mon Dojo à poursuivre une démarche soutenue, vers une meilleure compréhension de notre art.

Je tiens aussi à remercier tous ceux et celles qui sont présent au Dojo, et qui m'accordent leur confiance pour les orienter dans leur démarche. Sans la présence de tous ces karatékas qui ont foulé les tatamis de mon Dojo, il aurait été impossible pour moi d'atteindre une aussi bonne compréhension de ma pratique.

En conclusion, notre association avec le CRB, a été un moment charnière qui nous a fait progresser non seulement en tant que Karatéka, mais aussi en tant qu'individu. Merci à M. Habersetzer de nous fournir les outils nécessaires nous permettant la poursuite de notre démarche. Les stages et les nombreux écrits auxquels nous avons accès, nous ont permis d'assimiler des notions et des concepts qui n'ont fait qu'enrichir notre expérience, et ce, tout au long de ces 20 dernières années. Je souhaite de tout coeur, que notre association se poursuivra encore pendant de nombreuses années.

Avec le temps, j'ai compris que le karaté est en grande partie un véhicule de choix, qui favorise la rencontre de l'autre, et ce, dans une ambiance d'entraide mutuelle et de plaisir.
(Do-raku)

Yvon Courchesne
Dojo Noritsudokan
5^e Dan (Tashi-Ho)